



STATISTIQUES ET INDICATEURS

SARTHE

LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN JUIN 2017



DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RÉSERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

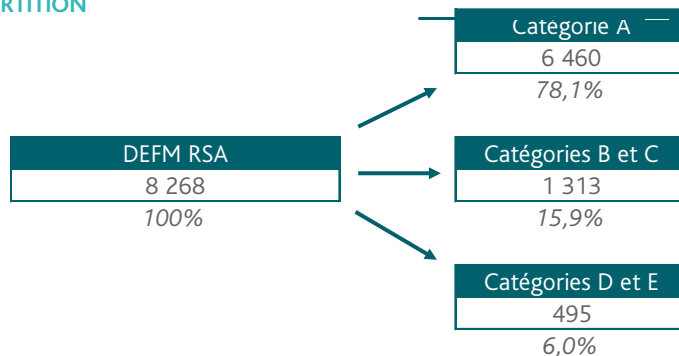
LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Fin juin 2017 en Sarthe, plus de 8 200 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, près de 7 780 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (78,1%), devant les catégories B et C (15,9%) et D et E (6,0%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 41,1% de l'ensemble de la DEFM.

Graphique 1
REPARTITION



EN SAVOIR PLUS

Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

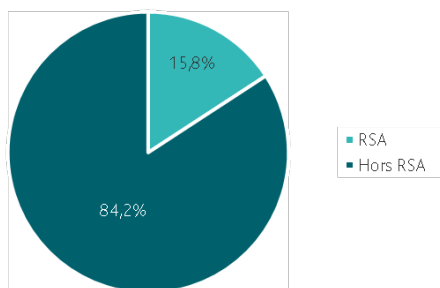
Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

2 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA EN CATEGORIE ABC



Près de 7 780 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin juin 2017.

Ils représentent 15,8% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC du département.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (87,2%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

Tableau 1

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

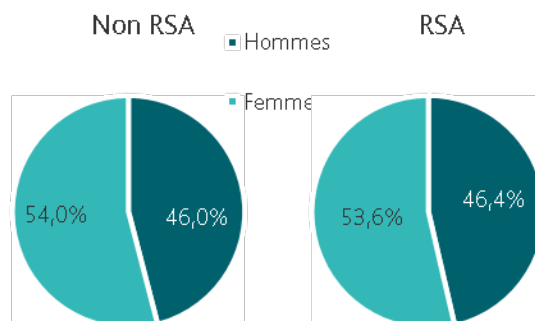
	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	662	5 301	497	6 460
Catégorie B	140	224	464	828
Catégorie C	191	149	145	485
TOTAL A,B,C	993	5 674	1 106	7 773
Catégorie D	40	102	52	194
Catégorie E	120	80	101	301
TOTAL	1 153	5 856	1 259	8 268

LES CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

53,6% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 54,0% (-0,4 point).

Graphique 3

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE

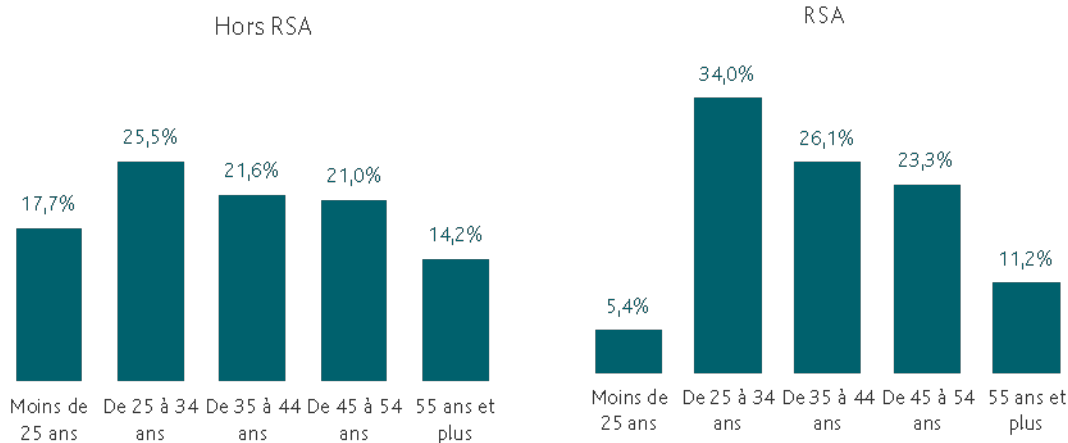


En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et des 35-44 ans dans une moindre mesure parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (5,4%) alors qu'hors RSA ils représentent 17,7% des demandeurs d'emploi.

Graphique 4

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR TRANCHE D'AGE



3 _ STATISTIQUES ET INDICATEURS

Tableau 2

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II - BAC + 3	7,8%	4,9%
NIV III - BAC + 2	9,7%	4,8%
NIV IV - BAC	21,7%	14,0%
NIV V - CAP / BEP	44,7%	45,3%
NIV V bis - Niveau 3ème	6,4%	9,6%
NIV VI - Sans formation	9,6%	21,4%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	13,1%	20,2%
Ouvriers qualifiés	14,2%	11,4%
Employés non qualifiés	18,7%	31,3%
Employés qualifiés	43,9%	33,1%
Cadres techniciens, et agents de maîtrise	10,0%	4,0%

45,3% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les demandeurs sans formation (21,4%) et les titulaires d'un BAC (14,0%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 14,0% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 21,7% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 8,1 points.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 31,0% pour 16,0%.

33,1% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (31,3%) et les ouvriers non qualifiés (20,2%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs. Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 4,0% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 10,0% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 18,7% des demandeurs hors RSA et 31,3% des demandeurs dans le dispositif (+12,6 points), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 13,1% de la population hors RSA à 20,2% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

Tableau 3

LES 15 PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	659	2
K2204 Nettoyage de locaux	584	5
A1203 Entretien des espaces verts	278	12
K1303 Assistance auprès d'enfants	264	1
D1507 Mise en rayon libre-service	246	9
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	240	3
K1302 Assistance auprès d'adultes	230	8
N1103 Magasinage et préparation de commandes	227	4
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	194	6
N1105 Manutention manuelle de charges	194	13
G1603 Personnel polyvalent en restauration	188	17
D1505 Personnel de caisse	162	15
F1606 Peinture en bâtiment	153	21
G1605 Plonge en restauration	134	38
F1704 Préparation du gros oeuvre et des travaux publics	130	39

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec 659 bénéficiaires, soit 8,5% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec 584 demandeurs (7,5%) et l'entretien des espaces verts (3,6%) avec près de 300 bénéficiaires en recherche.

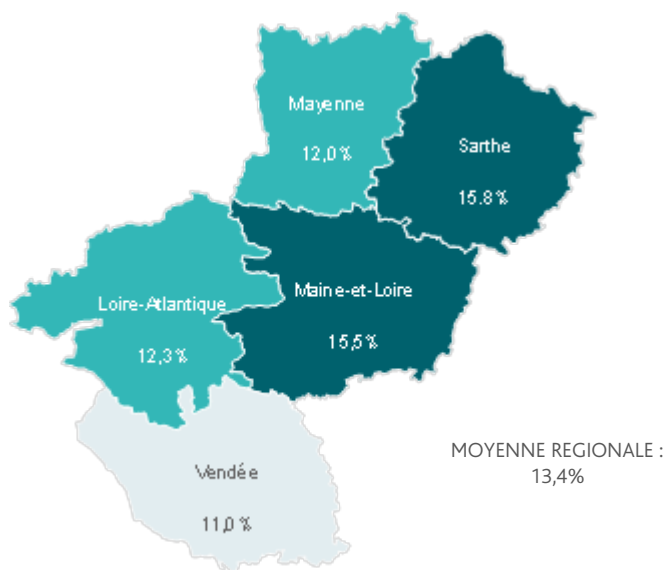
En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. La mise en rayon libre-service, la manutention manuelle de charges et le personnel de caisse sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas du personnel polyvalent en restauration (17^{ème} hors RSA), de la peinture en bâtiment (21^{ème} hors RSA), de la plonge en restauration (38^{ème} hors RSA) et de la préparation du gros oeuvre et des travaux publics (39^{ème} hors RSA).

LA SITUATION PAR TERRITOIRE

Carte 1

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR DEPARTEMENT



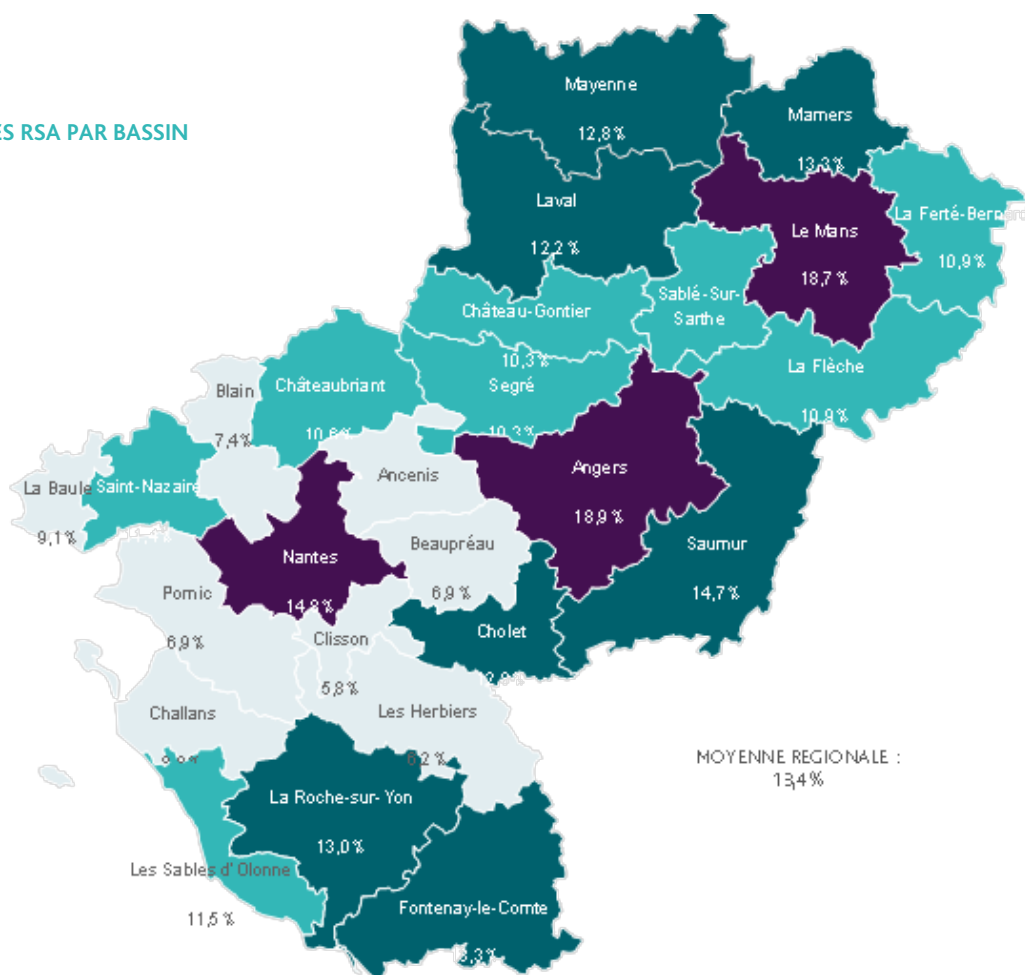
Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe et le Maine-et-Loire possèdent la part la plus élevée avec 15,8% et 15,5% de bénéficiaires RSA. Les 3 autres départements affichent des taux relativement proches et en deçà de la moyenne régionale. La Vendée affiche le taux le plus bas (11,0%) devant la Mayenne (12,0%) et la Loire-Atlantique (12,3%).

Les disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (18,9%), du Mans (18,7%) et de Nantes (14,8%).

Parmi les bassins ruraux, Saumur (14,7%) et Mangers (13,3%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (5,8%), des Herbiers (6,2%) et de Pornic (6,9%) affichent des taux deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

Carte 2

REPARTITION DES BENEFICAIRES RSA PAR BASSIN



Directeurs de la publication :
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :
Josette BARREAUD

Conception et réalisation :
Service SEE – Linda LAUNAY

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910
44179 NANTES Cedex 4

www.pole-emploi.org
www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

